

## Heol. Rénover avec l'Anah : jusqu'à 60 % des dépenses prises en compte !



Les travaux d'isolation d'une habitation peuvent être éligibles à une aide financière de l'Anah.

**Isoler sa maison, faire des économies d'énergie ou simplement remplacer un équipement : autant de choses qui redeviennent d'actualité avec le retour du froid. Grâce à l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), des aides financières sont possibles. Explications avec Heol.**

Les températures baissent, c'est le moment de remettre en route son système de chauffage. C'est aussi une période où des chaudières montrent parfois des signes de fatigue, voire pire. Heureusement, il est encore temps de faire appel aux aides financières existantes pour remplacer ses équipements, isoler sa maison et faire des économies d'énergie. Les subventions de l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) figurent parmi les aides les plus intéressantes. Elles peuvent financer 45 % du montant des travaux et même 60 % dans certains cas, et sont cumulables avec le crédit d'impôt transition énergétique et le prêt à taux zéro.

### Des fonds disponibles avant la fin de l'année

Pour en bénéficier, un ménage doit respecter plusieurs critères, notamment financiers : le Revenu Fiscal de Référence (RFR) ne doit pas dépasser 26.923 € pour un ménage de deux personnes et 37.826 € pour un couple avec deux enfants par exemple. Il faut également que les travaux prévus engendrent un gain énergétique de 25 %. Demandez conseil auprès des organismes agréés : il s'agit de Soliha (tél. 02.98.88.55.10) et du Syndicat Mixte du Léon pour les résidents du Pays de Landivisiau et Haut-Léon Communauté (tél. 02.98.61.91.51). N'attendez pas avant de faire votre demande, il reste des fonds disponibles à utiliser avant fin 2017 et vous pouvez encore être accompagnés de manière rapide et efficace !

### Contact

Heol, l'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix, offre un conseil neutre et gratuit pour les projets de rénovation thermique. Plus d'infos sur [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org) et la page Facebook.